



**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023
EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2023/26

QUESTION N°1

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois

Le Neuf Juin

A dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 1^{er} juin 2023, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUDX - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Jocelyne BINET - Maria GUYON - Seddik HADDOUYAT
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Eric NOIRET - Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Adélaïde DA PAULA a donné procuration à Claude CAUET
Isabelle CHOCHON-LAMBERT a donné procuration à Dominique MORIN
Pascal KLINGLER a donné procuration à Fahed HADJI
Louis VINCENT a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Denis HOFFMANN a donné procuration à Eric NOIRET
Frédéric CLAUDX a donné procuration à Chantal CLAUDX
Amélie SANDRIN a donné procuration à Michel VALLADE
Patrick MURCIA a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Josiane THOMAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 18 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 28

N°D2023_26 – ADMINISTRATION GENERALE / Election des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n°2023-257 en date du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-068 en date du 23 mai 2023 fixant le nombre des délégués municipaux et suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d'Oise en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023,

Vu la circulaire ministérielle NOR OIMA2308397J en date du 30 mars 2023 relatif aux modalités de mise en œuvre de la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023,

Vu la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2023, soit 9 772 habitants,

Considérant que dans les communes de plus de 9 000 habitants, tous les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit,

Considérant que le Conseil Municipal est convoqué, à l'effet d'élire, huit délégués suppléants appelés à remplacer les conseillers municipaux, dans le cas où ils seraient dans l'impossibilité de participer, en leur qualité de délégués de droit, aux élections sénatoriales fixées le 24 septembre 2023,

Considérant que le Bureau Electoral doit être composé d'un président en la personne du Maire, des deux conseillers municipaux les plus âgés ainsi que des deux conseillers municipaux les plus jeunes,

Considérant la désignation de Madame Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN en tant que secrétaire de séance,

Considérant le dépôt d'une seule liste de candidats auprès de Monsieur Le Maire,

Considérant que le quorum permettant la tenue de la séance est atteint,

Composition du Bureau électoral

- Président : Michel VALLADE, en sa qualité de Maire
- 2 Conseillers municipaux les plus âgés :
 - o Mme Chantal CLAUX
 - o Mme Annie METAY
- 2 conseillers municipaux les plus jeunes :
 - o M. Fabien CUVILLIER
 - o M. Fahed HADJI

Liste déposée et enregistrée :

« Ensemble Continuos Pierrelaye » est composé par :

- 1- Madame HAZIC Joselyne
- 2- Monsieur CONNAN Christophe
- 3- Madame BERNARD Laurence
- 4- Monsieur BRUNEAU René
- 5- Madame SCHMIDT Brigitte
- 6- Monsieur KEBE Papa
- 7- Madame ANCORA GIRAULT Adeline
- 8- Monsieur BRUNEAU Robert

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du scrutin

Nombre de conseillers présents et représentés	28
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (bulletin déposés)	28
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	23

La liste « Continuons Ensemble Pierrelaye a recueilli 23 suffrages.

Sont déclarés élus en tant que suppléants en vue des élections sénatoriales fixées au 24 septembre 2023 :

- 1- Madame HARZIC Joselyne
- 2- Monsieur CONNAN Christophe
- 3- Madame BERNARD Laurence
- 4- Monsieur BRUNEAU René
- 5- Madame SCHMIDT Brigitte
- 6- Monsieur KEBE Papa
- 7- Madame ANCORA GIRAULT Adeline
- 8- Monsieur BRUNEAU Robert

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 9 JUIN 2023**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE



Certifiée exécutoire compte tenu De la transmission en préfecture le : 12/06/2023 Et de la publication le : 12/06/2023
